

# COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA REGION DE CHEMILLE

---

## REUNION DU BUREAU DU 8 SEPTEMBRE 2010

Le 2 septembre 2010, à 18h, les membres du Bureau de la Communauté de Communes, se sont réunis à l'Hôtel de la Communauté de Communes, sous la présidence de Monsieur Christophe DILE, Président de la Communauté de Communes et maire de Neuvy-en-Mauges.

**ETAIENT PRESENTS** :        Outre M. DILE C,  
MM. BRIODEAU B, MIGNARD M., Vice-Présidents,  
MM. AUGEREAU B. - BODY J-P. - CESBRON J-F - Mmes COULON T.  
- DAVID M. - M. GAUDIN B. - Mmes HUMEAU - M-R. LANGE C. -  
MM. LECLERC G. - LECLERC J. - MARTIN H. - PITON C. - Mme  
SECHER M.

**ETAIT EXCUSE** :            M. BOURCIER B. représenté par M. J. BARANGER

**ETAIT EGALEMENT PRESENT** :  
M. BARANGER J. (La Jumellière).

**- CONSTRUCTION DE L'OFFICE DE TOURISME DE CHEMILLE - RUE DE L'ARZILLE A CHEMILLE - SIGNATURE DU PERMIS DE CONSTRUIRE -**

M. DILE informe le Bureau qu'il convient de signer la demande de permis de construire pour la construction de l'office de tourisme - rue de l'Arzillé à Chemillé.

M. LECLERC présente le dernier projet agréé BBC (ce qui permet d'obtenir une subvention) avec toiture végétale, forme cylindrique avec une partie rectangulaire

En conséquence, le Bureau :

- **autorise** M. le Président ou l'un des Vice-Présidents à signer la demande de permis de construire pour la construction de l'office de tourisme, rue de l'Arzillé à Chemillé.

**- TRAVAUX DE TERRASSEMENT, D'ASSAINISSEMENT ET DE VOIRIE POUR LA CREATION D'UN CARREFOUR D'ACCES A L'ANJOU ACTIPARC DES TROIS ROUTES "OUEST" - SIGNATURE DU MARCHÉ -**

M. DILE donne les résultats de l'entreprise retenue par la C.A.O. du 28 juillet 2010 relatifs aux travaux de terrassement, d'assainissement et de voirie pour la création d'un carrefour d'accès à l'Anjou Actiparc des Trois Routes "Ouest" à CHEMILLE. Il s'agit d'autoriser le Président à signer le marché correspondant.

Le Bureau, après avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Vu** la décision favorable de la Commission d'Appel d'Offres du 28 juillet 2010,

- **approuve** le marché à passer avec l'entreprise suivante :SA COURANT de Chalennes sur Loire pour le lot unique, soit 405 053,73 € H.T.

- **autorise** M. le Président ou un Vice-Président à signer les pièces nécessaires et en particulier le marché correspondant.

**- CONVENTION ENTRE L'UNION REGIONALE POUR L'HABITAT DES JEUNES ET LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA REGION DE CHEMILLE -**

Mme LANGE présente une nouvelle convention à signer avec l'U.R.H.A.J. qui propose, dans le cadre du plan départemental de l'habitat, d'accompagner la Communauté pour réaliser un diagnostic de l'habitat des jeunes en lien avec un comité de pilotage local. Cet accompagnement va être mutualisé avec la Communauté de Communes du Centre Mayenne. La première phase (diagnostic participatif, analyse quantitative et qualitative, relevé des attentes des jeunes) pourrait se réaliser de mai à novembre. La seconde phase (rédaction du diagnostic, élaboration d'un scénario) pourrait se dérouler de décembre 2010 à mars 2011. Cette demande d'étude avait déjà été engagée par la commission et cette démarche est une bonne opportunité pour déterminer le besoin de logement notamment pour les apprentis, les jeunes travailleurs ou en formation. Le coût est donc revu à la baisse, soit 16 500 € au lieu de 22 000 €, avec 30 % d'aide du département, soit une dépense réelle de 11 550 €.

En conséquence, le Bureau, à l'unanimité :

**Vu** la délibération n°II du conseil du 21 octobre 2009,

- **annule et remplace** la délibération n°XIV du 19 mai 2010,

- **approuve** la convention avec l'Union Régionale pour l'Habitat des Jeunes,

- **autorise** M. le Président ou l'un des Vice-Président à signer la dite convention.